

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 71 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2668 - Prix : 1€

ÉDITORIAL

Mardi 24, tous ensemble contre le saccage de nos retraites !

Le Medef dans les écoles : bientôt à la maternelle ?

Page 5

Ventes d'armes : les assassins et leur ministre

Page 7

Visite d'Annick Girardin : Une pirouette et des cacahuètes...

Page 9

Grève des agents EDF le 19 septembre contre le démantèlement de l'entreprise

Page 11

Mayotte

Grève à la Blanchisserie

Page 12



Mardi 24, tous ensemble contre le saccage de nos retraites !

Samedi dernier, trois manifestations ont traversé Paris : les gilets jaunes, Force ouvrière contre la réforme des retraites, et une marche pour le climat. Deux jours avant, les salariés d'EDF étaient en grève contre le projet de vente à la découpe de leur entreprise. La semaine précédente, les travailleurs de la RATP avaient paralysé les transports parisiens comme jamais depuis 2007. Et cela fait des mois que les services d'urgences hospitalières sont mobilisés.

Toutes ces mobilisations sont légitimes. Mais pour peser sur la politique de Macron et du grand patronat, il faut que ces protestations éparses et catégorielles s'unifient dans un seul et même mouvement conduit par le monde du travail.

Pas plus que ses prédécesseurs, Macron ne sait comment empêcher les crises qui s'annoncent, qu'elles soient climatique, économique ou causée par les multiples tensions internationales. Mais il y a une chose qu'il sait faire : s'attaquer aux travailleurs. C'est un réflexe de classe, le réflexe du grand patronat dans toutes les entreprises. Une incertitude sur les marchés ? La crainte de perdre au jeu de la concurrence ? Eh bien, on fait payer les travailleurs !

Emplois, salaires, conditions de travail : le monde du travail a fait les frais de la crise de 2008. Aujourd'hui, il paye déjà pour la prochaine, et cela continuera tant que les travailleurs n'y mettront pas un coup d'arrêt.

Le gouvernement et le grand patronat ont choisi d'attaquer à nouveau les retraites. Eh bien, c'est le combat qui nous attend !

Mardi 24, la CGT (et localement la CGTR et FO), la FSU et Solidaires appellent à faire grève et à manifester. Saisissons-nous de cette première occasion pour dire notre opposition ensemble, quels que soient notre âge et notre profession, que nous travaillions dans le privé ou dans le public.

Macron programme une sévère baisse des retraites pour tous. En prenant comme base non plus les 25 meilleures années ou les six derniers mois, mais toute la carrière, y compris les périodes de chômage et de revenus précaires, les pensions ne peuvent que chuter.

Quant au système de retraite par points, il s'apparente à un chèque en blanc donné au gouvernement puisque ce dernier pourra modifier chaque année la valeur de ce fameux point.

Au prétexte que l'espérance de vie progresse, le gouvernement veut nous faire travailler tous plus longtemps. Il présente cela comme du bon sens. Mais avant de jouer les prolongations, il faudrait pouvoir travailler tout court ! Et ne pas être mis au chômage ou en invalidité, comme le sont presque la moitié des plus de 55 ans.

Si l'espérance de vie s'est améliorée, c'est un progrès, qui ne doit pas être transformé en recul. Depuis un demi-siècle, la productivité des salariés a été démultipliée. C'est aux travailleurs, pas aux capitalistes, d'en recueillir les fruits.

Il n'y a rien de mathématique dans tous ces choix. Ce sont, comme toujours, des choix de classe. Quelles sont les priorités dans notre société ? Les salaires ou les dividendes ? L'emploi ou les grandes fortunes ? Les retraites de tous ou les sinécures de quelques-uns ?

Le gouvernement parle d'une réforme « juste » parce qu'elle supprimera les régimes spéciaux. Il tente ainsi de présenter les cheminots ou les travailleurs de la RATP comme des privilégiés. Quelle mascarade ! Les vrais privilégiés sont ceux qui n'ont pas besoin de cotiser pour leur retraite : les actionnaires, les boursicoteurs, les capitalistes. C'est à leurs privilèges qu'il faut s'en prendre.

Quand une seule personne, Bernard Arnault, amasse jusqu'à 100 millions par jour, il n'y a aucune raison de perdre deux ou trois années de retraite et 100, 200 ou 300 euros sur une pension mensuelle. Ceux qui vivent du travail des autres, les capitalistes, doivent payer.

Les travailleurs doivent mener ce combat, tout simplement pour survivre dans cette société écrasée par le grand capital. Ils le doivent pour eux-mêmes, pour préserver leurs conditions d'existence. Et ils le doivent pour l'avenir de toute la société

Les travailleurs représentent la seule force capable de se mettre en travers de la classe capitaliste, de sa rapacité et de son irresponsabilité. Et ils en ont la capacité car, ce système, c'est nous, travailleurs, qui le faisons tourner au jour le jour. C'est nous qui lui apportons son carburant en fabriquant les profits.

Cela nous donne un levier incomparable pour agir et gagner, à condition d'en prendre conscience et de retrouver le chemin des luttes collectives. Alors, mardi, soyons nombreux en grève et dans la rue !

Retraites : tous attaqués, tous concernés

La CGT, rejointe par Solidaires, appelle à une journée de grève inter-professionnelle et de manifestations dans tout le pays le 24 septembre. Le succès de la grève de la RATP, vendredi 13 septembre, et son caractère massif sont un encouragement pour tous les travailleurs.

Il est notable que ce n'est pas tant la réponse à un appel syndical qu'une mobilisation par en bas qui a donné le signal. Que ce soit au local de pause ou sur des réseaux sociaux, des travailleurs du rang en ont convaincu d'autres et l'écho grandissant a entraîné les hésitants. C'est, à une tout autre échelle, la voie que devra emprunter la riposte du monde du travail face à la nouvelle attaque du

gouvernement Philippe-Macron concernant les retraites.

Évidemment, le profil bas adopté par Macron depuis la rentrée tranche avec la morgue qu'il affichait il y a encore un an. Il avait alors réduit au minimum les discussions avec les directions syndicales. Au contraire, il voulait montrer qu'il ne craignait pas la réaction des travailleurs et n'avait nul besoin du secours syndical, pas même celui de la CFDT, qui ne demandait pourtant qu'à lui plaire et lui être utile.

Cette fois-ci, Macron et Philippe ont pris soin de rencontrer les syndicats dès l'été. Laurent Berger, pour la CFDT, s'est empressé de dire son accord avec le principe d'une retraite

par points.

Ce changement de tactique dénote l'inquiétude du gouvernement face aux travailleurs et aux classes populaires, dont il a pu mesurer l'hostilité.

Mais si la méthode est différente, l'objectif est le même : faire reculer les conditions d'existence des travailleurs et faire payer la crise du capitalisme aux travailleurs.

Le gouvernement a besoin de la complicité, affichée ou non, des directions syndicales, pour accomplir sa sale besogne. Mais les travailleurs, en entrant en lutte, ont les moyens de déjouer toutes ses manœuvres.

Pacte de responsabilité : jackpot pour la finance

Cinq ans après la mise en place du Pacte de responsabilité, la CFDT a publié un bilan, pour le seul secteur financier.

Lancé par Hollande, lors de ses vœux présidentiels fin 2013, le plan consistait en une série de cadeaux royaux aux entreprises, pas seulement du secteur financier, sous forme de baisses de cotisations et d'allègements d'impôts. Cela s'ajoute à tous ceux que Hollande avait déjà généreusement distribués au patronat, notamment le CICE. Pour faire bonne mesure, il demandait symboliquement aux patrons d'embaucher en contrepartie, et Pierre Gattaz, alors président du Medef, avait promis, sans rire, la création d'un million d'emplois.

La CFDT, quant à elle, avait alors applaudi des deux mains, et fait la promotion du Pacte de responsabilité auprès du monde du travail.

Depuis, Macron a été élu, le Pacte de responsabilité prolongé, et le CICE transformé en baisse de charges. Autant dire que la pluie

d'argent public ne s'est pas tarie, loin de là, pour le patronat.

Pour ce qui est des banques et des compagnies d'assurances, la CFDT estime à 14 milliards d'euros les allègements de cotisations et d'impôts dont elles ont profité entre 2014 et 2018. Dans le même temps, les dividendes versés à leurs actionnaires par BNP Paribas, la Société Générale, le Crédit Agricole et Natixis ont

presque doublé. Quant aux emplois, les banques en ont supprimé des dizaines de milliers, et annoncent la suppression de milliers d'autres.

Les « contreparties » annoncées par Hollande sont donc apparues pour ce qu'elles étaient : du vent.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 28 SEPTEMBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 11 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 26 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

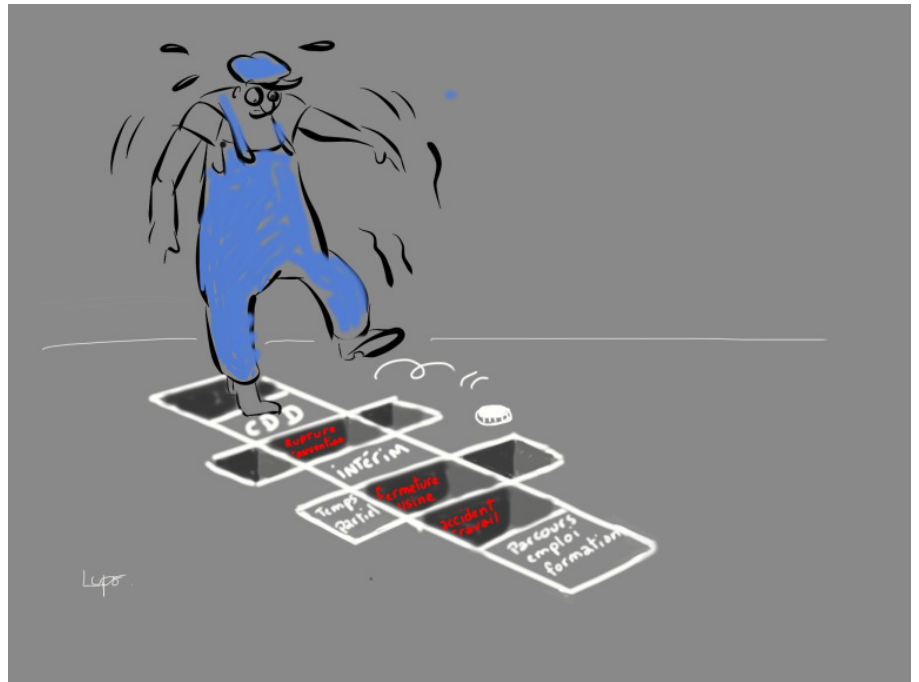
Contrats courts : l'exploitation illimitée

L'utilisation des contrats courts est l'un des moyens utilisés par le patronat pour disposer d'une force de travail ultra flexible.

Une vingtaine de types de contrats courts existent et les entreprises peuvent y recourir pour toutes sortes de motifs, de la variation de l'activité propre au secteur, au remplacement de personnel absent, en passant par des circonstances « exceptionnelles et imprévisibles » assez difficiles à identifier.

Certains secteurs seraient plus concernés que d'autres : dans l'hôtellerie par exemple, en toute saison, le nombre de contrats inférieurs à un mois est passé, en dix ans, de 1,5 à 3,8 millions. Mais tous secteurs confondus, 17,6 millions de contrats courts ont été signés en 2017, soit trois fois plus qu'en 2000, les deux tiers effectués par des femmes.

Parmi ces contrats figure le CDDU, contrat à durée déterminée d'usage. Contrairement au CDD classique, il peut être reconduit sans limitation ni délai, n'a pas de date de fin précise et dispense d'indemnités de précarité. Le CDDU n'est pas censé s'appliquer à « l'activité normale et permanente » de l'entreprise... mais contourner la législation est très facile.



Les contrats saisonniers offrent la même « élasticité » aux employeurs. Pour les saisonniers, contraints de se déplacer au gré des saisons, ces contrats signifient, en plus des bas salaires, des conditions de travail et des amplitudes horaires épuisantes, des problèmes d'hébergement.

Toutes sortes d'entreprises demandent – et obtiennent – des dérogations pour embaucher des saisonniers, moins « coûteux » que les CDD puisqu'ils permettent d'économiser les indemnités de fin de

contrat.

Ce n'est pas le ridicule « bonus-malus » contenu dans la réforme de l'assurance-chômage publiée fin juillet qui va inverser la tendance. Cette prétendue contrainte ne fait pas le poids face aux avantages bien réels dont profite le patronat en embauchant à moindre frais les travailleurs en continuant à bénéficier d'exonérations de charges sociales sur les bas salaires qui forment le gros des contrats courts.

Lois Macron : liberté de licencier pour mieux exploiter les travailleurs

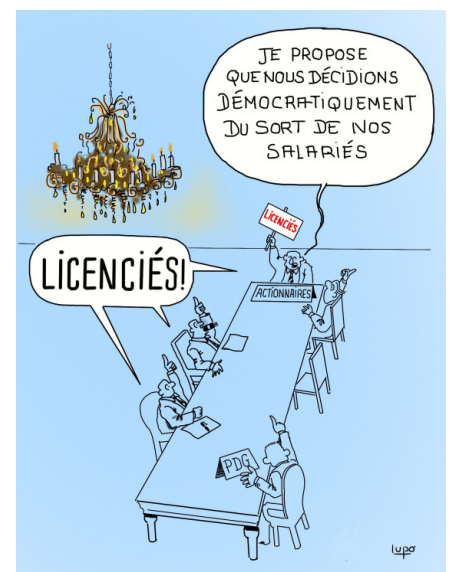
Depuis que Macron a fait passer sa loi plafonnant les indemnités pour licenciements sans cause réelle et sérieuse, les patrons s'en donnent à cœur joie pour se séparer à bon compte des travailleurs dont ils veulent se débarrasser.

Tous les prétextes sont bons pour mettre à la porte ceux ou celles qui n'obtempèrent pas au doigt et à l'oeil à leurs ordres, à commencer par les militants ouvriers dans des entreprises telles qu'eRcane (Tereos), Decathlon, Leo (Salazie) ou Pico (BTP). Gare à ceux qui se rebellent contre les injures et les coups de gueule de leurs employeurs. Quant à ceux que

l'exploitation a rendu malades à cause des charges trop lourdes, des produits toxiques manipulés ou du harcèlement psychologique, dès lors qu'ils ne sont plus exploitables, les patrons ont vite fait de leur désigner la porte « pour cause d'inaptitude et d'impossibilité de reclassement ».

Combien de travailleuses et de travailleurs ont fait les frais de cette politique ces derniers mois ?

Seule la solidarité et la combativité des salariés peut mettre en échec patrons licencieurs et gouvernement et députés complices dans ce jeu de massacre des emplois et de sape de la résistance ouvrière !



Le Medef dans les écoles : bientôt à la maternelle ?



Le 18 septembre, Le Medef Réunion et le Rectorat ont signé la convention « École-Entreprise » 2019-2020.

Cette convention est la déclinaison locale de celle signée entre le Medef national et l'Éducation nationale.

nale.

Cet accord a pour but de soi-disant favoriser l'insertion professionnelle de jeunes, de « valoriser l'entreprise auprès des élèves », ou bien encore d'« insuffler l'envie d'entreprendre aux jeunes », etc.

Il faut vraiment avoir le cynisme de patrons pour prétendre aider les jeunes à s'insérer dans le monde du travail alors qu'en même temps les entreprises licencient à tour de bras, précarisent le travail en « n'offrant » aux jeunes que des CDD ou des contrats en intérim.

En ouvrant les portes de l'entreprise aux élèves et aux enseignants pour la formation et vice-versa en accueillant les patrons dans les établissements, ces derniers espèrent sans doute que sortira de l'école une main-d'œuvre taillée sur mesure, qui plus est à bon marché. En pénétrant dans les ateliers, sur les chantiers ou dans

les grandes surfaces, les jeunes auront au moins un avant goût amer de ce qu'est l'exploitation patronale et ne voudront peut-être plus y retourner !

Le patronat essaie aussi avec la complicité du rectorat de vendre du rêve aux élèves des lycées et des collèges en leur faisant croire que la réussite est dans l'entrepreneuriat.

Les capitalistes seraient-ils sourds et aveugles devant ces milliers de jeunes qui manifestent en France et dans le monde pour dénoncer les désastres que cause sur le climat et l'écologie ce système économique pourri et à bout de souffle ?

Sur leurs pancartes on peut lire le slogan : « Changer le système, pas le climat » ou encore « Le capitalisme détruit le climat. Détruisons le capitalisme »

Voilà la seule belle perspective d'avenir !

Projet de budget : plus pour l'armée et moins pour la santé

Dans le cadre de la préparation du budget de l'an prochain, le gouvernement a rendu publiques les prévisions concernant l'emploi public pour la période 2019-2022.

Les services du Premier ministre, les Armées, l'Intérieur et la Justice verront leurs effectifs progresser.

Ceux de l'Éducation nationale seront à peu près stables, ce qui signifie

que les postes dédiés au dédoublement de certaines classes dans le primaire continueront d'être pris sur d'autres niveaux au détriment des conditions d'enseignement. Même chose pour l'Enseignement supérieur, alors que les étudiants ne trouvent déjà pas tous de la place dans les universités.

Presque tous les autres ministères

verront leurs effectifs diminuer. Ce sera le cas de la Culture, des Sports, ainsi que de la Transition écologique, preuve que les discours de Macron sur le sujet ne valent rien. La diminution la plus importante, en pourcentage, touchera le ministère des Solidarités et de la Santé. Tout un programme...

Affaire Ferrand : toujours les mêmes scandales

La même semaine où les époux Balkany étaient condamnés à de la prison ferme pour fraude fiscale, Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale, a été mis en examen pour prise illégale d'intérêts dans l'affaire des Mutuelles de Bretagne.

Il est accusé d'avoir usé de sa position de président des Mutuelles en 2011 pour faire louer par cet organisme des locaux appartenant à sa compagnie. L'affaire a éclaté en 2017, lorsque Richard Ferrand était ministre de la Cohésion des territoires. Il a été obligé de démissionner de son

poste. Classée sans suite par le procureur de Brest, au motif qu'il y avait prescription et que les Mutuelles n'étaient pas un service public, l'affaire a été relancée par la plainte d'Anticor, une association de lutte contre la corruption.

Ce ne sont pas les premières inculpations de personnages politiques mis en examen dans des affaires financières. L'affaire Cahuzac n'est pas si lointaine quand ce ministre des Finances, pourfendeur de la fraude fiscale, s'est retrouvé condamné pour évasion fiscale.

Souvent leurs amis politiques les soutiennent : c'est le cas de politiciens de droite pour les Balkany ou de membres du gouvernement, et Macron lui-même, pour Ferrand.

Ces affaires sont plus que des dérapages individuels. Dans cette société, l'enrichissement personnel des politiciens au détriment de la collectivité, est un sous-produit de l'activité fondamentale qui consiste à s'enrichir en exploitant les travailleurs.

Servier : autopsie d'un scandale sanitaire

Le procès contre les laboratoires Servier et l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), jugés pour le scandale du médicament le Mediator, se tiendra finalement, après six ans de procédure, devant le tribunal correctionnel de Paris à partir du 23 septembre.

Le Mediator, vendu pendant plus de trente ans et utilisé par près de cinq millions de personnes, était un médicament de la classe des amphétamines. Mais Servier le vendait comme un antidiabétique, cachant ses effets secondaires, notamment ceux sur le cœur. Servier avait même réussi à éviter le retrait du Mediator quand, en 1997, tous les médicaments de la classe des amphétamines avaient été retirés du marché. Il a fallu le combat acharné d'une pneumologue, le docteur Frachon qui révéla le scandale, pour qu'il soit interdit en 2009. Mais pendant douze ans, Servier avait continué à vendre un médicament responsable de la mort de 1 500 à 2 100 personnes rien qu'en France.

Depuis 2009, Servier, avec son

armée d'avocats, a tout fait pour nier sa responsabilité. Il a aussi tout fait pour ne pas indemniser les malades ou les indemniser le moins possible. Devant une telle attitude, c'est finalement l'État qui a indemnisé les malades avant de demander à Servier le remboursement de ces sommes. Finalement, à la date du 29 mars 2019, Servier reconnaissait avoir versé à 3 593 patients la somme de 141,2 millions d'euros. Mais ces indemnités ont été accordées à ceux qui

s'engageaient à ne pas poursuivre le laboratoire devant les tribunaux.

En mars 2019, prenant prétexte d'un jugement qui estime que l'État est partiellement responsable de ce scandale sanitaire, Servier a saisi la justice pour obtenir le remboursement par l'État de 30 % des indemnités versées aux victimes du Mediator.

Pour payer le moins possible, alors que sa responsabilité est avancée, Servier aura vraiment tout essayé !



Flickr.com

Google et le gouvernement : petits arrangements entre amis

Google va devoir payer 965 millions d'euros à l'État, en échange de quoi les poursuites fiscales et judiciaires à son encontre seront abandonnées. « *Cet accord est historique* », s'est exclamé Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics. En réalité, c'est le cadeau fait par l'État à Google qui est historique.

Avec cet accord, Google fait une belle opération car, à l'origine de l'affaire en 2015, le fisc avait requis un redressement fiscal d'un montant beaucoup plus élevé de 1,6 milliard d'euros. Il l'accusait alors de minimiser ses activités commerciales en France pour faire remonter le maximum de bénéfices via sa maison mère en Irlande, un des pays où le taux d'impôt sur les bénéfices des sociétés est le plus bas d'Europe. Cela

permet à Google de pratiquement ne pas payer d'impôts sur les bénéfices des sociétés en France : 17 millions en 2018, alors que d'après le journal Le Monde, il aurait dû en payer plus de 100 millions.

Par rapport aux milliards que le groupe détourne depuis 15 ans, cette transaction est donc une aubaine. C'est ce que reconnaît Antonin Lévy, un des avocats du trust, qui défend cet accord, car celui-ci « *ne vaut pas reconnaissance de culpabilité* » de la part de Google et parce qu'il permet « *de régler une fois pour toute ces contentieux passés* ». En clair, le groupe ne pourra plus être attaqué en justice pour fraude fiscale sur toute la période antérieure à 2019...

Ces transactions se sont multipliées depuis une loi votée en 2018 qui permet aux grandes entreprises

accusées de fraude fiscale de donner un peu d'argent à l'État pour stopper toute procédure judiciaire.

Quoiqu'en disent les ministres, ces accords sont une des innombrables façons d'aider les capitalistes.



pxhere.com

Ventes d'armes : les assassins et leur ministre

Depuis le 16 septembre, des vidéos montrant des navires de guerre saoudiens, mais de fabrication française, lors d'opérations de blocus du Yémen, sont disponibles sur Internet.

Le site Disclose, qui a trouvé et publié ces images, précise en outre que Naval Group et Thales, marchands de canons tricolores, assurent toujours la maintenance des navires et équipements vendus à l'Arabie saoudite et aux Émirats, y compris de ceux qui sont engagés au Yémen.

La coalition menée par l'Arabie saoudite et soutenue par les États-Unis et leurs alliés traditionnels tente de faire plier ses adversaires au Yémen en affamant le pays, en bombardant ses infrastructures y compris écoles, hôpitaux, marchés populaires, en laissant s'installer famine et épidémies pour des millions de Yéménites.

Elle a pour cela recours à un blocus maritime, mettant en œuvre toute sa flotte, dont une bonne partie sort des arsenaux français.

L'Arabie saoudite et les Émirats



sont parmi les plus gros clients des industriels français de l'armement et il faut vraiment être ministre de la Défense pour ne pas voir que ces armes sont utilisées. Florence Parly, la titulaire du poste, déclarait en effet cet été avoir la certitude que les armes françaises n'étaient pas utilisées contre les civils et ce pour une

raison simple : c'est interdit par les lois internationales, des lois que bien entendu la France et ses clients respectent. Elle avait conclu son intervention en se défendant d'être lobbyiste pour le compte de l'industrie de l'armement. Comment faut-il donc la qualifier ?

Mille milliards d'euros : le magot des parasites

My boss is rich. Pas seulement lui, mais aussi la trésorerie des entreprises. À l'instar de celle des États-Unis, la trésorerie des entreprises dont le siège est en Europe, ainsi que celles du Moyen-Orient et d'Afrique, s'est envolée en 2018.

Près de 1 100 milliards d'euros, c'est le trésor de guerre des groupes capitalistes de la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique), dont l'activité, en principe, n'est pas spécialisée dans la finance. Dix ans après la crise des « subprimes », ces entreprises ont su se construire, d'après l'agence de notation Moody's, un matelas de liquidités d'une épaisseur record, et surtout en hausse de 15 % en un an.

Loin du bas de laine des ménages, le volumineux cash des entreprises a pour fonction d'alimenter les rachats d'actions, qui font monter la cotation

en Bourse et se traduisent mécaniquement par une hausse des dividendes. Mais plus encore, il permet aux capitalistes de guetter les opérations de fusion-acquisition, c'est-à-dire de rachat d'entreprises. Si les plus gros actionnaires se réjouissent, ces opérations financières se traduisent, dans la vie réelle, par des suppressions d'emplois en cascade.

À l'heure où les tarifs de l'électricité et du gaz ont bondi en France, cela ne consolera pas les consommateurs d'apprendre que, toujours selon Moody's, les plus gros détenteurs de trésorerie sont, en Europe, les grandes entreprises du secteur de l'énergie.

EDF par exemple, troisième parmi les gros « accumulateurs », a vu ses réserves prospérer de 30 % en un an, jusqu'à atteindre 34 milliards d'euros. EDF s'est construit ce mate-

las de graisse non point tant grâce à son activité d'énergéticien – surtout à celle des 150 000 salariés – que grâce à ses activités financières.

Les bas taux d'intérêt, tellement bas qu'ils en sont négatifs, permettent à ces sociétés de gonfler encore leurs réserves et de multiplier les spéculations et opérations financières, au détriment des emplois et des consommateurs, imposant ainsi la double peine à la population ouvrière. Ces masses d'argent accumulées par les capitalistes dans la sphère industrielle et celle des services, à mille lieues d'augmenter la production ou d'améliorer les conditions de travail, partent en pure perte pour la société. Au contraire, elles créent des chômeurs et accélèrent la formation de la bulle financière spéculative. Du pur parasitisme !

Le milliardaire et l'enfant mort

Nolan, 10 ans, vient de mourir. En 2011, comme une quinzaine d'enfants, il avait été intoxiqué par un steak haché, acheté chez Lidl et contaminé par une variété très dangereuse de la bactérie *Escherichiacoli*. Depuis il souffrait de graves handicaps physiques et mentaux. L'entreprise productrice des steaks, SEB-Cerf à Saint-Dizier (en Haute-Marne en France), n'avait pas procédé aux contrôles nécessaires, pour faire des économies. Elle a fermé de

puis, Lidl ayant cessé de lui acheter sa production, et les 140 salariés ont été licenciés. L'ex-responsable qualité s'est suicidé, après avoir été chargé par le gérant de la société. Celui-ci, qui a nié toute responsabilité, a été condamné, mais il a fait appel puis s'est pourvu en cassation. À ce jour, il n'a rien payé et n'a pas fait un jour de prison.

Quant aux parents, ils n'ont pas touché un euro d'indemnités. Endettés à cause des frais médicaux, des

procédures et des aménagements de leur maison pour donner un peu de confort à leur enfant lourdement handicapé, ils ne savent même pas comment payer les obsèques.

Il y a d'un côté Nolan, sa famille et 140 chômeurs ; de l'autre, le multimilliardaire Schwarz, héritier de Lidl, qui s'enrichit en faisant pression sur ses employés et ses fournisseurs, avec les conséquences que l'on voit.

Les requins entre eux



de marché de la grande distribution au béké Hayot tout en criant à la concurrence déloyale.

Le « consortium Kin Siong/Law-Yen/François Caillé prétendent qu'il réduira les prix entre la métropole et La Réunion.

Ces patrons, dont Caillé qui a fermé plusieurs magasins dans l'île entre 2009 et 2011 en mettant au chômage des dizaines de travailleurs, se soucieraient du porte monnaie des classes populaires ?

Foutaise !

Les travailleurs n'ont pas à prendre partie pour l'un ou l'autre camp de ces capitalistes qui ne veulent que grossir leur part de gâteau et leurs profits.

Après les politiciens qui ont écrit à Macron, les syndicats qui tirent la sonnette d'alarme, ce sont les patrons dirigeants des grandes enseignes, qui dénoncent « le conglomérat tentacu-

laire », c'est-à-dire le Groupe Bernard Hayot qui va racheter Vindémia.

Pour les patrons locaux de Leclerc, Super U et Leader Price, il n'est pas question de laisser des parts

Macron et l'immigration : dans les pas de Le Pen

Le message de rentrée de Macron est clair : le sujet principal n'est ni les retraites, ni les licenciements ou la crise économique, ni même le dérèglement climatique. Non, lors d'un discours devant des élus LREM, il a affiché sa volonté d'enfourcher le sujet de l'immigration.

Et Macron y va avec des gros sabots. « *La question est de savoir si nous voulons être un parti bourgeois ou pas. Les bourgeois n'ont pas de problèmes avec ça : ils ne la croisent pas. Les classes populaires vivent avec* », a-t-il asséné. Quand Macron pense aux classes populaires, c'est

pour spéculer sur la peur des migrants, sur la peur de la concurrence des travailleurs immigrés. Ça va mal dans les quartiers populaires, il n'y a pas d'emplois, les classes sont surchargées, les hôpitaux asphyxiés. Eh bien, faisons un grand débat sur l'immigration !

Macron se présente comme un rempart contre Le Pen, mais il en reprend le langage. Comme Sarkozy et Hollande avant lui, il a recours aux mêmes vieilles ficelles et s'adresse ainsi aux électeurs les plus à droite. Et puis, désigner un bouc émissaire, c'est vieux comme l'exploitation.

Pendant ce temps, on ne parlera ni des capitalistes qui ne savent pas où placer leurs milliards de profits, ni des usines qui ferment, ni du gouvernement qui supprime des milliers d'emplois dans la fonction publique. Et encore moins des attaques contre les retraites.

Au-delà du calcul politicien, Macron rend bien service aux capitalistes. Non seulement il prend des mesures en faveur des plus riches mais il encourage les idées de division pour les travailleurs, les dressant les uns contre les autres. Bref, il fait du Le Pen !

L'urgence pour le climat ? remettre en cause le pouvoir de la bourgeoisie !

Des centaines d'organisations, grandes et petites, se sont ralliées à la semaine mondiale pour l'urgence climatique pour manifester les 20 et 21 septembre avec l'objectif de faire pression sur les chefs d'État réunis à l'ONU le 23 septembre pour un énième sommet « exceptionnel » sur le climat.

On peut trouver positif que toute une partie de la jeunesse scolarisée des pays les plus riches se sente concernée par l'avenir de la planète, remette en cause en ce domaine la politique des gouvernements et demande des actes concrets. En revanche, on ne peut rien attendre de la part de gouvernements qui péorent depuis vingt ans sans rien faire. Ils avaient promis de limiter la consommation d'énergie fossile, elle augmente, comme la déforestation, la consommation de plastique, etc. On

ne peut rien attendre non plus de tout ce milieu quasi officiel pour lequel l'écologie est devenue une mode, une morale et, pour certains, un gagne-pain. Quelques-uns ont même le front de prêcher l'abstinence aux exploités devant des parterres d'exploiteurs. On ne peut rien attendre non plus des confédérations syndicales, CGT, FSU et SUD, qui, revendiquent « une véritable politique publique de relocalisation ». Ces syndicats, sous de verts dehors, participent à dresser les travailleurs des pays riches contre leurs frères des pays pauvres.

S'il y a un espoir de changer le monde, il réside pourtant dans l'alliance des travailleurs de tous les pays. Les jeunes manifestants ont au moins cette conscience que le problème se situe à l'échelle de la planète et ne peut être résolu que collectivement. Il faut qu'ils comprennent

pourquoi capitalisme et écologie sont incompatibles et en tirent les conséquences nécessaires. À savoir qu'il faut détruire le capitalisme et que seule la classe ouvrière internationale en est capable. En effet, seule la classe privée de toute propriété elle n'a aucun intérêt à la poursuite de l'exploitation, celle des hommes comme celle de la nature.



Visite d'Annick Girardin : Une pirouette et des cacahuètes...

La ministre de l'Outremer Annick Girardin est venue bat son karé à La Réunion les 19 et 20 septembre.

Ce n'était pas la peine de lui parler de la vie chère car elle n'avait rien à proposer à toutes les familles qui voient leur pouvoir d'achat baisser au fil des mois à cause de la cherté des marchandises, des loyers, des mutuelles, des assurances, des coûts des transports, des dépenses de plus en plus importantes pour se soigner, etc.

Sur ce sujet, Girardin s'est contentée de rappeler les annonces du gouvernement qui se résument à des ...enquêtes sur les obligations du commerce en ligne, les produits de dégageants (ces produits de mauvaises qualités importés de métropole) et du futur bouclier qualité prix qui a fait les preuves de son inutilité sur le pouvoir d'achat.

La seule annonce tangible qu'a faite la ministre c'est l'octroi de 1000 contrats Pec (Parcours emploi compétence) en plus des 11 500 déjà accordés aux collectivités pour 2019

mais qui ont été suspendus la semaine dernière par le Préfet qui considère que celles-ci en ont déjà beaucoup consommés.

500 de ces nouveaux contrats seraient destinés à la lutte contre les moustiques.

C'est un réveil un peu tardif du gouvernement qui n'a déployé aucun moyen conséquent pour lutter contre l'épidémie de dengue qui sévit depuis un an et demi et qui a touché plus de 25 000 personnes.

Après être allée faire le salamalec à l'imam de la mosquée de Saint-Denis et avoir installé un patron, en l'occurrence le président de la CPME Dominique Vienne, dans le fauteuil de la présidence du Haut conseil de la commande publique (on n'est jamais si bien servi que par soi-même), jusque-là occupé par la chiraquienne Margie Sudre, la ministre a terminé sa balade par l'annonce de 8 millions d'euros (puisés dans l'enveloppe du Fonds exceptionnel d'investissement) au Conseil départemental pour sécuriser les

radiers dans les ravines malmenés par les pluies diluviennes. Une somme dérisoire quand on sait qu'il en existe 160 à entretenir rien que sur les routes départementales !

Des peccadilles donc de la part de la ministre dont les journalistes ont dit qu'elle était là pour « déminer » le terrain avant la venue de Macron en octobre.

Rien dans ce qu'à pu dire ou proposer la ministre de l'Outremer n'est pourtant susceptible d'apaiser le mécontentement des classes populaires qui s'était exprimé en novembre de l'année dernière.

Au contraire. Comme l'ont affirmé certains « gilets jaunes » à la ministre, « rien n'a changé ». Pire, la situation des travailleurs, des chômeurs, des retraités, des jeunes se dégradent à cause de la politique de Macron exclusivement en faveur des riches.

Alors, Macron devrait faire gaffe où il posera les pieds !

Élections municipales : nouvelle foire d'empoigne à l'horizon



À six mois de la tenue des élections municipales de mars 2020, nombre de politiciens sont déjà dans les starting-blocks annonçant déjà leur candidature et prétendant qu'avec eux tout va changer pour la population.

À côté des maires en place et ayant annoncé leur volonté de se représenter aux suffrages des électeurs, on voit réapparaître bien sûr leurs traditionnels adversaires politiques, mais depuis quelques années on assiste à un nouveau phénomène certains venant de leur propre camp,

parfois des adjoints même de premier rang ayant appliqué sans rechigner leurs consignes pendant des années et se retournant contre leurs « mentors ». Ainsi en est-il à Saint-André, à Saint-Paul, à Saint-Leu ou à Bras-Panon.

Les élections communales devraient intéresser toute la population puisqu'il s'agit de débattre et de choisir quels sont les investissements prioritaires dont elle a besoin.

Au-lieu de cela, nous assistons à chacune de ces élections à une foire d'empoigne où les candidats, dont

les campagnes sont bien souvent financées en sous main par les employeurs locaux font assaut de promesses, la plupart du temps jamais tenues ou sans cesse remises à plus tard.

Pas question pour ces candidats de permettre lors de ces échéances électorales aux classes laborieuses de faire entendre leur voix et leurs revendications et de discuter des moyens de les satisfaire. Cela ne fait pas partie de leurs programmes.

C'est pourtant au niveau des communes, des quartiers, que la voix des sans voix, des laissés pour compte, celles des travailleurs, des chômeurs, des retraités pauvres et de la jeunesse des milieux populaires devrait trouver un des moyens pour s'exprimer.

Cela ne pourra pas se faire tant que la parole sera accaparée et monopolisée par tous ces faiseurs de promesses, tant que les travailleurs ne se donneront pas l'organisation politique indépendante du patronat et des gros possédants de tout poil pour faire entendre leur propre voix !

DANS LES ENTREPRISES

Pas de salaire, pas de travail !

Depuis le début de l'année les ouvriers de l'entreprise de Métallerie « Métalder » sont confrontés à des paiements de salaires en retard.

Le jeudi 12 septembre, excédés, harcelés par leurs banques qui taxent les comptes à découvert, ils exigent le paiement immédiat de leur salaire. L'employeur prétend alors que les ordres de virements ont été donnés et se permet de rajouter qu'il est chez lui, que ceux qui ne sont pas contents sont libres de partir et accuse un re-

présentant du personnel de « monter la tête des ouvriers »

Devant cette arrogance, méfiants et dans l'attente de voir les salaires sur leur compte en banque la majorité des ouvriers refuse de travailler.

Chaque jour le patron revient à la charge pour exiger la reprise du travail.

Le lundi 16 septembre, il cherchait à intimider en voulant remettre en mains propres une lettre de réponse aux revendications accusant les

travailleurs d'être responsables des difficultés économiques de l'entreprise. Les salariés refusaient ce courrier stupide et renvoyaient le patron en rage dans son bureau.

Ce n'est que le mercredi 18 septembre que tous les ouvriers ont vu leur salaire sur leur compte. Le travail à repris le jour même.

À bon entendeur salut !

ESIROI : grève contre la maltraitance au travail

Le personnel administratif de cette école d'ingénieurs (Agro-alimentaire, Bâtiment et énergie, Informatique et télécommunications) créée en 2009 et dépendant de l'université, se sont mis en grève la semaine dernière « pour cause d'acharnement par des diffamations, d'outrages, d'accusations non fondées, de dénigrement, de pressions anormales, de court-circuitage permanent

de la nouvelle et jeune équipe de direction » par leur ancienne direction.

Ces travailleurs dénoncent « en plus que des collègues qui sont en état de fragilité, des femmes enceintes » n'ont eu d'autre solution que de se mettre en arrêt pour se protéger de ces actes de malveillance. (Zinfos974 du 19 septembre 2019)

Sur son site internet, l'ESIROI définit ainsi ses objectifs : l'améliora-

tion continue de ses formations d'ingénieurs et « donner une satisfaction croissante à ses parties intéressées (élèves-ingénieurs, personnels enseignants et administratifs ». Et bien, le moins que l'on puisse dire, c'est que pour ces derniers c'est loupé et que l'ESIROI a encore des progrès à faire !

Fermeture de centres aux Impôts : cela ne passe vraiment pas!

La mobilisation des agents de la finance publique à La Réunion a été massive le lundi 16 septembre. Tous les centres de l'Île ont été fermés.

C'est que la réforme Darmanin n'y va pas de main morte. Pour faire des économies sept Centres des impôts vont être fermés. À terme cela veut dire non seulement des dizaines de poste de travail supprimés, mais aussi que la population, dont 20% ont du mal avec la lecture, vont se retrouver sans interlocuteur. Ces personnes se retrouveront en difficulté pour déclarer leurs impôts ; les fa-

milles modestes auront du mal à faire valoir leur droit au RSA et à la CMU.

Avec cynisme et désinvolture la direction générale des Finances publiques (DGFIP) de La Réunion dit avoir "engagé une démarche visant à faire bénéficier nos concitoyens d'un service public plus proche d'eux et plus efficace".

Les salariés et les usagers des services publics ont un combat commun à mener pour que l'argent public serve aux services publics.



Grève des agents EDF le 19 septembre contre le démantèlement de l'entreprise



Après avoir épuisé les ressources financières d'EDF à force de rachats erratiques d'entreprises étrangères, de rémunération confortable de ses actionnaires, à commencer par l'État, de cadeaux faits sur injonction de

l'État français et de la Commission européenne aux producteurs privés d'électricité, la direction de l'entreprise nationalisée voudrait faire payer la note à ses travailleurs en scindant l'entreprise en deux entités. Une première partie, celle nécessitant le plus d'investissements, le nucléaire, restant dans le domaine public, et tout le reste (la distribution, le secteur commercial), le plus rentable, serait ouvert aux intérêts des spéculateurs financiers.

En quoi les agents EDF devraient-ils payer les conséquences désastreuses de la politique de leur direction sous forme de remise en question de leur statut, de leur sécurité d'emploi ou de leurs acquis ?

En rien !

Nombreux ont été les agents à avoir répondu à l'appel à la grève lancé le 19 septembre par leurs syndicats pour s'opposer au projet dévastateur de leur direction affublé du nom d'Hercule. Ils ont eu raison.

Ce n'est pas la première fois que la direction d'EDF tente d'imposer ses vues à ses salariés, mais elle pourrait bien être contrainte de mettre à la poubelle son sale projet si les agents décidaient tous ensemble de croiser les bras pour s'y opposer, comme cela s'est passé il y a quelques années quand la quasi totalité des travailleurs d'EDF a cessé le travail pour mettre en échec son projet de suppression du tarif agents ... dont ils continuent à bénéficier aujourd'hui !

MAYOTTE

Grève à la Blanchisserie

Lundi 9 septembre des salariés de la Blanchisserie de Mayotte, entreprise de vingt salariés, se sont mis en grève. Soutenus par FO, ils réclamaient une augmentation de salaire de 50% (la direction proposait 15%), la majoration des heures supplémentaires, l'embauche de 4 personnes, la mise en place de la prime à la participation et de la prime pénibilité, et enfin la mise en place de jours fériés chômés et payés supplémen-

taires.

La Blanchisserie de Mayotte a une grande activité : ses plus importants clients sont l'hôpital de Mayotte (1,4 tonne de draps par jour), la « DDASS », des hôtels, la Colas, la Légion étrangère, la base navale, Air Austral...

Les salariés travaillent du lundi au samedi, il n'y a pas de jours de récupération, l'employeur ayant dérogé aux 35h, les conditions de travail sont

éprouvantes : pas de postes assis, températures élevées et charges trop lourdes qui détruisent les dos.

Mardi, l'employeur a lâché une augmentation de salaire pour les agents de base, les 35h payées 39, la mise en place des primes et de six jours fériés, trois embauches.

La grève, c'est l'arme des travailleurs : la preuve !

**Diner Dansant
de
Lutte ouvrière
Le 5 octobre 2019**

**Il est encore
temps de
réserver vos
places auprès
de nos
militants !**



Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-

ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier

Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282